

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

—————
Séance du 27 juin 2019
Rapporteur :
Monsieur Georges-Philippe
FONTAINE

N° 14

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 01/07/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 01/07/2019
(accusé de réception du 01/07/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Opération nationale convention partenariale 'revitalisation et animation des commerces'

—————
Quimper, ville préfecture, a particulièrement été touchée et fut, à plusieurs reprises, le siège de la manifestation régionale bretonne du mouvement des « gilets jaunes ». Pour favoriser le retour des clients dans les centres-villes impactés par le mouvement, l'Etat a lancé le 7 mars dernier une opération nationale de revitalisation et d'animation des commerces. Trois partenaires sont associés à la ville de Quimper à cette opération (QBO, Les Vitrines de Quimper et Les Halles). Afin de permettre le reversement des fonds, il convient que la ville signe une convention partenariale avec chacun d'entre eux ainsi qu'une convention partenariale cadre avec l'Etat.

Cet appel à projets a pour objectif de mettre en place une dynamique collective axée sur des actions d'animation, d'attractivité et de communication commerciale en lien avec les acteurs économiques locaux.

L'objectif est de compenser, tant que faire se peut, les pertes subies, en favorisant le retour de la clientèle dans les commerces du centre-ville fortement impacté par le mouvement des « Gilets Jaunes » depuis le 17 novembre 2018.

La ville de Quimper a répondu à cet appel à candidature le 30 mars 2019.

Huit actions ont été proposées dans cet appel à candidature en partenariat avec QBO, l'association des Vitrines de Quimper, l'association des Halles St François :

- La grande Quinzaine Commerciale « 13 au 23 avril 2019 » ;
- L'anniversaire des Halles St François ;
- Les Enfants sont des Princes ;

- Le Festival de Photographie FIPOQ 2019 ;
- La mobilisation du personnel « ville » ;
- Les Guinguettes Mobiles ;
- La communication de la ville pour la promotion de la gratuité des parkings.

Le chiffrage de ce plan d'action a porté notre demande à hauteur de 349 400 € TTC.

Le 16 mai, le ministère de l'Economie et des Finances a notifié sa décision d'attribution de subvention FISAC de 129 017 € à la ville de Quimper afin de mener à bien notre programme d'actions.

Une convention partenariale, annexée à ce document, doit être passée entre la ville de Quimper, l'Etat et ses différents partenaires.

Un premier règlement, en faveur de la ville de Quimper, sera opéré par l'État, à hauteur de 50% à la signature de la convention, le solde sera versé sur présentation d'un bilan de l'opération et des factures justifiant des dépenses qui seront engagées.

Des conventions de reversement des fonds par la ville aux trois partenaires (QBO, Vitrites, Halles Saint-François), en annexe du document, devront également être signées.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à signer la convention avec l'État ainsi que tous les actes à intervenir avec les partenaires de l'opération.